



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 11 numéro 11

Novembre 2017

## Équipe municipale 2017-2021

À Lac-Édouard, il y avait élection au siège numéro 1 seulement, les autres candidats aux titres de maire ou de conseiller ayant été élus sans opposition. Deux candidats se faisaient la lutte, soit messieurs Claude Lavoie et Denis Skene.

Monsieur Lavoie a obtenu 90 voix, soit 67,7 % du suffrage valide, alors que monsieur Skene en récoltait 43, soit 32,3 %. Neuf bulletins ont été déclarés nuls.

Un grand total de 142 personnes ont exercé leur droit de vote sur un total de 258 personnes inscrites sur la liste électorale. On peut donc affirmer que 55 % des gens inscrits ont exprimé leur choix.

Voici donc la composition de votre nouveau Conseil municipal :

Maire : Larry Bernier, Conseillère : Sièges #2 : Sylvie Mc Mahon,  
Conseillers : Sièges #1 : Claude Lavoie, Sièges #3 : Jules Morisset, Sièges #4 : Henry Rioux,  
Sièges #5 : Adrien Francoeur, Sièges #6 : Gilles Lepage.



De gauche à droite : messieurs Jules Morisset, Larry Bernier, Claude Lavoie, Adrien Francoeur, madame Sylvie Mc Mahon, messieurs Henry Rioux et Gilles Lepage.

### *Dans ce numéro :*

Équipe municipale	1
Avis public	2
Rapport du maire	3
Affaires municipales	4
Exercice d'évacuation	5
Prévention incendie	
Chronique L'Avertisseur	6
Des nouvelles de La P'tite École	7
La Guignolée	8
L'avenir de notre église	
Des nouvelles de votre Coop	9
Souper spectacle au profit de l'église	10
La vaccination	11
Cartes de sentiers de motoneige	
Dîner de l'Âge d'Or	
Offre d'emploi	
Célébration eucharistique	
Coordonnées de la Municipalité	12
Anniversaires	

**Avis public****DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020**

**AVIS PUBLIC** est donné aux contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-Édouard devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018-2019-2020, a été déposé par les évaluateurs agréés de la firme Cevimec-BTF à mon bureau, le mercredi 4 octobre 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau de la directrice générale situé à la Mairie de Lac-Édouard, au 195, rue Principale, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi, de 8 h à 12 h. De plus, il peut être consulté sur le site web de la firme à l'adresse suivante, sous la rubrique « Accédez au rôle d'évaluation » : <http://cevimecbtf.com/>.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

Être déposée à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 et reçue **au plus tard le 30 avril 2018**;

Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier :

Ville de La Tuque – Service de l'évaluation  
375, rue St-Joseph  
La Tuque (Québec) G9X 1L5

Être complétée sur le formulaire prescrit à cet effet par règlement et disponible à la Ville de La Tuque;

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le règlement 174-97.

Une soirée d'information sera organisée afin de renseigner davantage les contribuables et apporter des réponses à leurs questionnements. Celle-ci se tiendra dans la dernière semaine de janvier au Complexe culturel Félix-Leclerc, 725, boulevard Ducharme, en présence d'un représentant de la firme d'évaluation Cevimec-BTF.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à Lac-Édouard, ce 18<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2017.

Johanne Marchand,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

## Rapport du maire 2017

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Tel que le stipule la loi, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Lac-Édouard pour l'année 2017.

Pendant l'année qui s'achève, les membres du Conseil municipal, appuyés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Johanne Marchand, n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux concitoyennes et aux citoyens et ce au moindre coût.

Je profite de l'occasion pour remercier, en votre nom et en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaulé à la roue afin que notre municipalité progresse. J'adresse un merci particulier à nos dévoués employés : mesdames Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière et Mélanie Dagenais, directrice générale adjointe et agente de développement rural, ainsi qu'à monsieur Jean-François Lessard, inspecteur municipal. Nous devons être fiers du travail accompli à ce jour.



### Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il doit être déposé la liste des contrats de plus de 25 000 \$, ou de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$, conclus depuis la dernière année. Un contrat est visé par cet article, celui de la cueillette des ordures et des matières récupérables par la firme Scierie SMB au coût de 47 139,75 \$.

### Rémunération et allocation des membres du Conseil

Comme prévu à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je dois également inclure une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

La rémunération annuelle de base du maire est de 3 593 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 797 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de base de 1 198 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 599 \$. Cependant, le maire ainsi que messieurs les conseillers André Beaulieu et Yvon L'Heureux ont renoncé à leur rémunération de base et à leur allocation de dépenses. Les frais de déplacement du maire lui sont remboursés lorsque celui-ci se déplace à l'extérieur du territoire de la municipalité.

### Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

### Orientations 2018

Le budget 2018 sera déposé en décembre. Comme pour l'année 2017, le conseil municipal fera preuve de créativité et de réalisme pour présenter un budget qui garantira l'avenir et qui maintiendra le niveau de qualité des services auxquels nos concitoyennes et nos concitoyens sont habitués, et ce, dans le respect de leur capacité de payer.

En terminant, je veux remercier chaleureusement les autres membres du Conseil, ainsi que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent bénévolement. Sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,

Larry Bernier, agronome  
Maire de Lac-Édouard



## Affaires municipales

### Rénovation cadastrale de Lac-Édouard



Les responsables de la rénovation cadastrale procéderont à une consultation des propriétaires. Cette consultation aura lieu à l'endroit et aux dates mentionnés ci-dessous :

- Hôtel de ville La Bostonnais (sous-sol)
- 15, rue de l'Église
- La Bostonnais (Québec) G9X 0A7
- 28 et 29 novembre 2017 entre 14 h et 20 h.

**Les propriétaires qui désirent obtenir des renseignements sur la réforme cadastrale, peuvent le faire, en téléphonant au 1 888 733-3720.**

### Nouvel horaire de la bibliothèque



Veillez prendre note que, dorénavant, **la bibliothèque municipale sera fermée le vendredi**. Elle demeure toutefois ouverte, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Nous avons reçu de nouveaux livres-audio qui sauront intéresser les jeunes et les adultes. Autant pour les jeunes que pour les adultes, ils peuvent être très utiles lors d'un déplacement en auto.



Par ailleurs, de la documentation est disponible pour les personnes qui veulent s'informer sur les possibilités de devenir proches aidants. Plusieurs brochures contiennent diverses informations ayant trait à différents sujets



BIEN INFORMÉS. MIEUX AIDER.

**BIBLIOAIDANTS<sup>MD</sup>**



DE LA DOCUMENTATION  
CHOISIE À L'INTENTION  
DES PROCHES AIDANTS

UNE NOUVELLE SOURCE D'INFORMATION!

## Exercice d'évacuation

Le lundi 30 octobre dernier, c'était le branle-bas au Centre communautaire de Lac-Édouard. Nos pompiers ont procédé à un exercice d'évacuation sous la gouverne du Capitaine à la prévention, Alexandre Bilodeau et de son assistant, Alexandre Bernier.

Tous les pompiers disponibles de Lac-Édouard étaient également sur place. Des responsables d'étage ont guidé la vingtaine d'occupants du bâtiment vers les sorties et le lieu de rassemblement, tout en s'assurant que tous les locaux étaient vides.

Après l'évacuation très bien réussie, tous se sont rassemblés pour assister à une formation sur l'utilisation adéquate des extincteurs portatifs et sur les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO). Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à cet exercice très important pour notre sécurité à tous.

Un Grand Merci aux pompiers qui étaient présents et qui se dévouent afin d'assurer notre sécurité à tous : le Capitaine Alexandre Bilodeau, son assistant Alexandre Bernier, le chef de la caserne de Lac-Édouard, Nicolas Bernard, nos pompières, Isabelle Jomphe, Madyson Martel-Côté et Sandra Martel et nos pompiers, Gabriel Bouchard, Jean-François Lesard et Denis Trépanier.



## Prévention incendie

Le 13 octobre dernier, les pompiers du Service de sécurité incendie de L'Agglomération de La Tuque présentait une clinique de prévention au magasin Canadian Tire de La Tuque. La P'tite École de Lac-Édouard a répondu présente.

En effet, nos élèves ont été reçus à bras ouverts par les trois pompiers sur place. Après avoir fouillé les entrailles du gros camion échelle, nos trois jeunes, accompagnées de madame Émilie, ont eu droit à un beau « tour de camion échelle » dans la ville.



À leur retour, ils ont pu assister à une démonstration de la « maison tout risque », leur permettant ainsi de voir tous les dangers présents dans nos demeures.

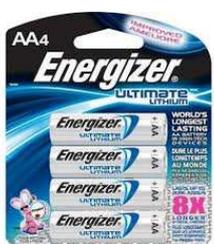
Merci aux trois pompiers sur place, ainsi qu'à tous les membres du Service incendie pour tous les services que vous rendez à notre communauté.

## Chronique L'Avertisseur

# En novembre, changez vos batteries pour la vie !

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, nous avons changé d'heure et nous invitons la population à changer les piles de leurs avertisseurs de fumée. De plus, dans le cadre du programme de vérification et d'inspection des avertisseurs de fumée, nous avons constaté que :

- 5 % des avertisseurs de fumée sont inopérants;
- 22 % sont absents sur certains étages des résidences;
- 73 % sont fonctionnels.



La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels dans la maison et d'un plan d'évacuation augmente les chances de survie et de s'en sortir indemne lors d'un incendie.

### Voici quelques conseils à préconiser :

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents qui indiquent qu'elle est trop faible. Profitez du changement d'heure dans la nuit du 4 au 5 novembre prochain pour la vérifier et remplacez-la, au besoin. N'utilisez jamais des piles rechargeables.
- Vérifiez les avertisseurs tous les mois, lorsque vous changez la page du calendrier, en appuyant sur le bouton d'essai pendant quelques secondes ou en suivant les indications du fabricant. L'alarme devrait sonner dans les secondes qui suivent.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle une fois par année.
- Remplacez-le tous les DIX ans. Fiez-vous à la durée de vie indiquée sur le boîtier de l'avertisseur.
- Des piles, longue durée, sont recommandées pour assurer une sécurité accrue.
- Préparez, avec votre famille ou vos colocataires, un plan d'évacuation en cas d'incendie, prévoyez également un point de rassemblement à l'extérieur et ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

### Si un avertisseur de fumée se déclenche souvent, c'est peut-être :

- qu'il est sale : passez légèrement l'aspirateur à l'extérieur du boîtier
- qu'il a plus de 10 ans : changez-le
- qu'il est mal placé : il peut être installé au mur (souvent recommandé dans des petits logements)
- que le type d'avertisseur n'est pas approprié (soit à cellule photoélectrique ou à ionisation)

Pour plus d'information concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du service de Sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i., g.s.i.

Chef de division-prévention

## Des nouvelles de La P'tite École

### Cours de musique

En plus de madame Isabelle Jomphe qui s'implique depuis 2008 pour les cours de musique à La P'tite École, un autre citoyen bénévole s'est joint à l'équipe des personnes qui oeuvrent auprès de nos élèves pour leur offrir des activités de qualité.



En effet, depuis déjà quelques semaines, monsieur Serge Richard s'implique auprès de nos jeunes en leur donnant des cours de musique. Plus particulièrement, ce dernier leur enseigne la batterie. Nos trois garçons n'en sont que plus heureux. Merci Serge de partager tes connaissances et tes compétences avec nos étudiants !



De plus, Alex et madame Émilie Rioux, enseignante à La P'tite École, en profitent pour pratiquer au clavier.

En mettant en commun leurs diverses compétences, mesdames Isabelle, Émilie et monsieur Serge, prépareront nos jeunes à nous présenter un intéressant concert au mois de juin.



Même Simon, notre ami de la garderie, en profite allègrement.



### Hockey

La saison du hockey est commencée, et pas seulement dans la LNH.

À Lac-Édouard, nos trois gars, Alex Bernard, Mathis et William Gosselin, en compagnie de monsieur Larry, s'en donnent à coeur joie dans la cour en attendant que la patinoire soit prête à recevoir nos Sidney Crosby, Carey Price, P. K. Subban et Maurice Richard. Comme vous pouvez le constater, chaque génération a ses idoles...

## La Guignolée : Beau coup de coeur de nos pompiers



Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir La Guignolée. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

Les pompières et les pompiers de Lac-Édouard ont décidé de s'impliquer bénévolement pour la Guignolée.

En effet, **le samedi 2 décembre, à compter de 10 h**, ils vous accueilleront à la caserne pour recevoir vos dons en argent et/ou en denrées non périssables.

En plus de recevoir vos dons, ils se feront un plaisir de vous faire visiter leur caserne. Imitons ce beau geste de générosité de nos pompiers, donnons pour la Guignolée.

La guignolée



**En tout temps, jusqu'au mercredi 13 décembre**, vous pouvez apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément à la Mairie de Lac-Édouard.

Madame Johanne Marchand, dir. gén., apportera vos dons au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions pour la distribution.

Si votre contribution se fait par un don en argent, s'il vous plaît émettre votre chèque à l'ordre de La Guignolée et l'expédier par la poste à Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard, Qc, G0X 3N0.

**Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.**

## L'avenir de notre église et de notre Église

**Le dimanche 10 décembre à 14 h, vous êtes tous invités**

au sous-sol de l'église à une assemblée spéciale concernant l'avenir de celle-ci.

Voici les sujets qui seront abordés :

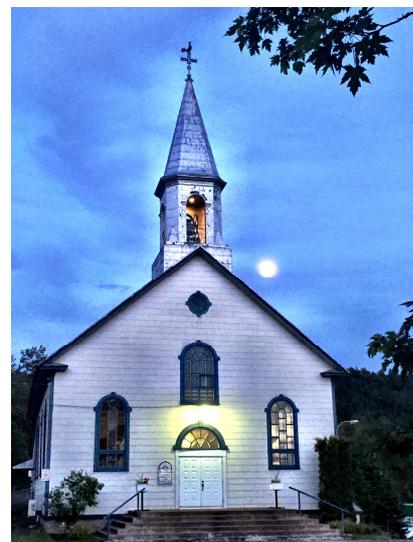
- Information sur la situation actuelle;
- Reconnaissance de la vitalité de la communauté;
- Formation d'une équipe de vie communautaire (3 à 5 personnes).

Soyons donc présents, il en va de la survie de notre église.

Après cette rencontre, une messe sera célébrée par notre curé M. Marc Lahaie.

Bienvenue à toutes et à tous !

Johanne Marchand, marguillière



## Des nouvelles de votre Coop



En ce qui a trait aux ventes à la fin d'octobre, elles ont continué à progresser. En effet, elles se chiffrent à 709 688 \$, en hausse de 2,4 % comparativement à pareille date l'an passé.

Avec une progression de nos ventes, on assure la continuité de notre service de proximité. Merci à toutes et à tous d'acheter chez vous, à votre Magasin général.

### Heures d'ouverture pendant la période automnale et hivernale :

Veuillez prendre note que nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 20 h 30, tous les jours de la semaine.

### Horaire du temps des Fêtes

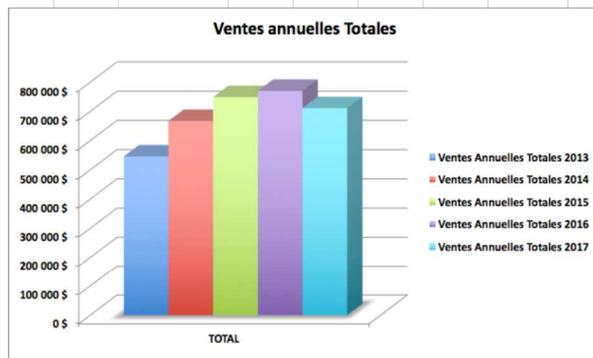
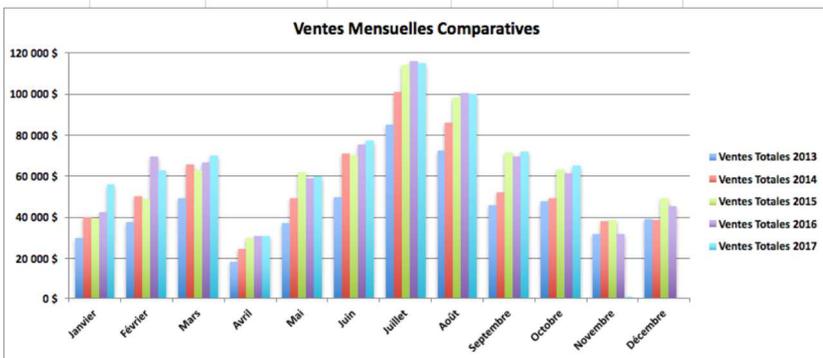
**Décembre**

Le dimanche 24 : de 8 h 30 à 17 h  
**Le lundi 25 : FERMÉ**  
 Le mardi 26 : de 13 h à 20 h 30  
 Le dimanche 31 : de 8 h 30 à 17 h

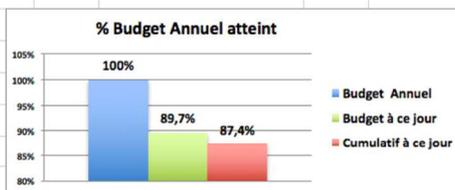
**Janvier**

**Le lundi 1<sup>e</sup> : FERMÉ**  
 Le mardi 2 : de 13 h à 20 h 30

Voici nos statistiques pour le mois d'octobre 2017 :

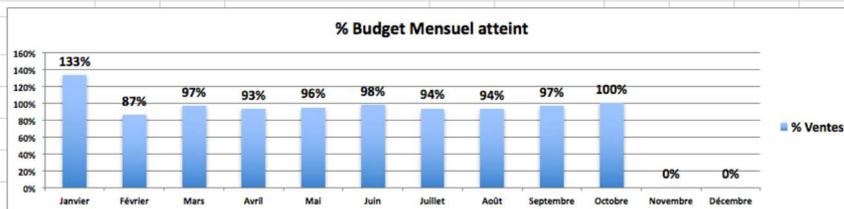


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
<b>Magasin</b>	560 000 \$	489 775 \$
<b>Essence</b>	252 000 \$	219 914 \$
<b>Total</b>	812 000 \$	709 688 \$



### Octobre 2017

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
<b>Magasin</b>	45 000 \$	47 355 \$	2 355 \$
<b>Essence</b>	20 000 \$	17 949 \$	-2 051 \$
<b>Total</b>	65 000 \$	65 304 \$	304 \$



## Souper Spectacle au profit de l'église : le samedi 18 novembre

Le Domaine Lac-Édouard vous invite à venir déguster un délicieux Méchoui,  
préparé par Véronique Hallé et Denis Trépanier,  
tout en assistant au magnifique spectacle d'Alain Gignac, auteur, compositeur et interprète.

Le coût est de 35 \$/personne, tx inc. : spectacle et souper.

On vous attend, le samedi, 18 novembre, à 18 h.



# Alain Gignac

Auteur ,compositeur,interprète

Réservations  
819 653 2100

18h  
Méchoui  
&  
Spectacle

[www.alain-gignac.com](http://www.alain-gignac.com)

**Bienvenue à toutes et à tous !**

---

## La vaccination contre la grippe : Rappel



Cette année, la vaccination contre la grippe aura lieu le mercredi **15 novembre, de 8 h à 10 h**, au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Veuillez porter un vêtement à manches courtes pour faciliter le travail de l'infirmière.

## Cartes de sentiers de motoneige : Rappel

Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2017-2018.

**315 \$** : droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2017;

**390 \$** : droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2017.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard, soit au Domaine Lac-Édouard, 340, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0, ou en ligne au [www.fcmq.qc.ca](http://www.fcmq.qc.ca)



## Dîner de l'Âge d'Or



Le mardi 14 novembre prochain, nous débuterons nos activités pour la saison 2017-2018, avec un dîner au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Tous les membres sont invités. Le coût du dîner est de 7 \$ pour les membres et de 12 \$ les non membres.

Nous vous attendons avec le sourire et la bonne humeur.

Bienvenue à toutes et à tous !

### Offre d'emploi

On recherche une femme de ménage à temps partiel.

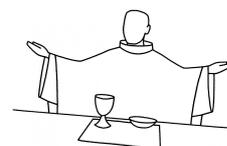
Pour informations 819-653-2006

Pourvoirie le Goéland.

Demander Lucie Bacon.

### Célébration eucharistique

Le samedi 10 décembre à 15 h 30, il y aura une messe présidée par notre curé monsieur Marc Lahaie.  
Bienvenue à toutes et à tous.



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : 8 h à 12 h**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](https://www.facebook.com/LacEdouard)

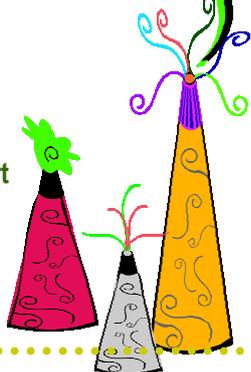
## Bonne Fête

### Novembre

9 : Jeanne Otis  
12 : Carole Baribeault  
13 : Félix Bernard  
14 : Alex Bernard  
    : Jennifer Boivin-Côté  
15 : Édith Verreault  
18 : Rémy Morin  
25 : Josette L'Heureux  
29 : Claude Berger  
30 : Jean-François Lessard

### Décembre

1<sup>er</sup> : Patrick Matton  
4 : Richard Laflamme  
6 : Denise Vaillancourt



### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2438 / Courriel : [johanne.marchand@lacedouard.ca](mailto:johanne.marchand@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
(819) 653-2238 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent  
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

**Date de la prochaine assemblée régulière :**  
**le mercredi 13 décembre 2017 à 19 h**

**Bienvenue à toutes et à tous !**



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 6 décembre** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours  
(819) 653-2155

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)